

T27–Gestion technique des travaux en copropriété

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR

CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les droits et obligations en matière de travaux
- Améliorer sa gestion technique
- Représenter les intérêts de ses clients
- Limiter les risques de responsabilité contractuelle

* PROGRAMME

I. Gérer le fonds de travaux ALUR

- Réglementation du fonds travaux ALUR
- Les dérogations possibles
- Travaux éligibles
- Mise au vote du fonds de travaux

II. Mettre en place le DTG et le PPT

- Le champ d'application
- Les dérogations possibles
- Les étapes du DTG
- Les étapes du PPT
- Mise au vote des travaux

III. Mandater, suivre et réceptionner les travaux

- Le suivi et les CR de chantier
- Le procès-verbal de réception
- La clôture comptable
- La responsabilité du syndic

PUBLIC

Gestionnaire de copropriété
Syndic de copropriété
Administrateur de biens et directeur
de gestion locative ainsi que leurs
collaborateurs Agent immobilier
Juriste immobilier

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et
pratique
Formateur spécialisé en
droit immobilier
Formation à jour de toute
réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026